

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 11 février 2025

### Chikungunya à La Réunion : semaine du 27 janvier au 2 février 2025

La circulation du virus s'intensifie sur l'île

Du 27 janvier au 2 février 2025, 204 nouveaux cas ont été signalés\*.

**Ce sont toujours les communes d'Étang-Salé et du Tampon qui comptent le plus grand nombre de cas.** Bien que l'on note une légère tendance à la stabilisation au niveau d'Étang-Salé, le foyer du Tampon est en forte progression. **La circulation du virus augmente également fortement aux Avirons, Petite Ile, Saint-Denis, Saint-Leu, Saint-Louis, Sainte-Marie et Saint-Joseph.**

L'impact sanitaire reste relativement faible : activité très limitée aux urgences et 3 hospitalisations.

La période actuelle de l'été austral est très favorable à la propagation des arboviroses (dengue et chikungunya), particulièrement avec l'arrivée des pluies récentes.

#### Depuis le 23 août 2024

- 783 cas autochtones recensés, dont 671 depuis le début de l'année ;
- 204 nouveaux cas du 27 janvier au 2 février ;
- 3 hospitalisations de +24h.

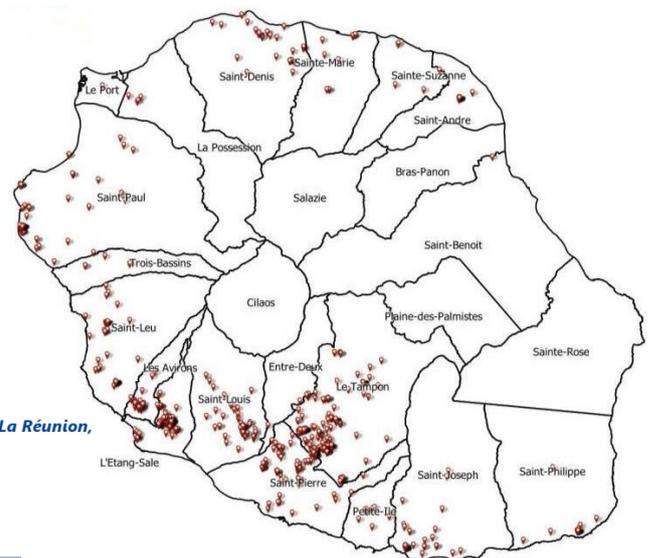
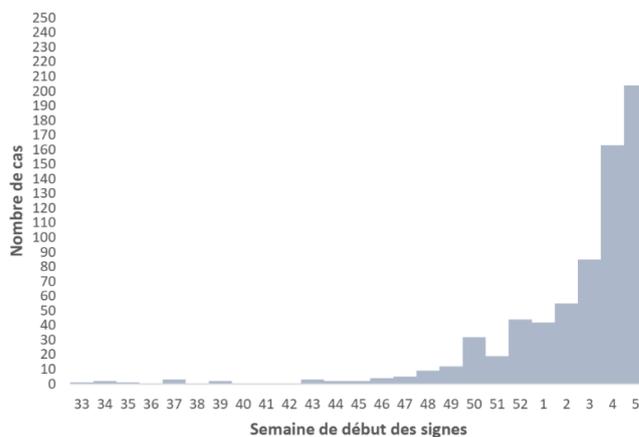


Figure 2. Courbe des cas confirmés de chikungunya par semaine de début des signes, La Réunion, S33/2024 à S5/2025 (non consolidée)



\*Entre l'apparition des symptômes, la consultation médicale, l'analyse biologique et la transmission des résultats à l'ARS, le nombre de nouveaux cas est consolidé tous les 15 jours.

## Des actions de terrain mises en place

Pour une lutte collective, des actions de salubrité publique sont mises en œuvre par les communes, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (entretien des espaces publics, opérations « Vid fond'cour », sensibilisation).

La Région, le Département, les communes et les intercommunalités peuvent solliciter l'ARS pour des actions de sensibilisation du personnel aux enjeux de la lutte anti-vectorielle et de relais d'information auprès de la population.

### Rappel des bons gestes :

- **Éliminer l'eau stagnante où les moustiques peuvent pondre leurs œufs** (nids à moustiques) Coupelles, petits objets, pneus... Réalisé régulièrement, cela permet de diminuer la densité de moustiques autour de chez soi et ainsi de réduire le risque de transmission du virus.

- **Se protéger des piqûres de moustiques**

Les répulsifs et les moustiquaires sont les moyens les plus efficaces de se protéger. Peuvent aussi être utilisés : diffuseurs ou vêtements couvrants.

- **Consulter son médecin en cas de symptômes** : fièvre, maux de tête, douleurs articulaires et/ou musculaires, nausées/vomissements, conjonctivite...

Cela permet d'établir un diagnostic rapide et de s'assurer d'une prise en charge adaptée pour limiter les formes graves de la maladie.

**Pour les personnes qui ont contracté la maladie**, il est important de continuer à se protéger tant que les symptômes persistent, pour éviter de transmettre le virus.



[Téléchargez le flyer d'information et partagez le.](#)

Pour toutes informations utiles, rendez-vous sur [le site internet de l'ARS.](#)